

NG.J

RE DU RUANDA-URUNDI
ENCE DU RUANDA
IRE DE RUHENGARI

Ruhengeri, le 20 avril 1954.

126

PROCES-VERBAL DE REMISE.

Nous soussignés SCHMIT Leopold, Comptable Territorial à Ruhengeri, certifions avoir remis ce vingtième jour du mois d'avril, la somme de mille sept cent cinquante francs à la nommée Nyirabugenzi, fille de Rubugabubu (+) et de Nyiranzoza (e.v), originaire de la colline Rukungu, chefferie Kibali-Buberuka, s/chefferie Kagorora, et y résidant, somme nous parvenue par accreditif R991.303 - établi suivant ordonnance 5/0725 du 22 mars 1954 représentant la succession de Longabgoba.

hengeri



28

dont acte.

[Signature]

Témoins:

MUSTARI Sébastien *[Signature]*

NTABWOBA Léon

NG.J

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI

Ruhengeri, le 20 avril 1954.

PROCESS-VERBAL DE REMISE.

Nous soussignés SCHMITZ Léopold, Comptable Territorial à Ruhengeri, certifions avoir remis ce vingtième jour du mois d'avril, la somme de mille sept cent cinquante francs à la nommée Nyirabagenzi, fille de Kabugabubu (+) et de Nyiranzoza (e.v), originaire de la colline Rukungu, chefferie Kibali-Buberuka, s/chefferie Kagorora, et y résidant, somme nous parvenue par accreditif N°91.303 - établi suivant ordonnance 5/0725 du 22 mars 1954 représentant la succession de Nongaboba.

dont acte.

Témoins:

MUSTARI Sébastien

NTABWOBA Léon